



**Brest**  
MÉTROPOLÉ & VILLE

# Benchmark SPASER

*Octobre 2024*

*En partenariat avec*

**FRANCE**  
**URBAINE**  
MÉTROPOLÉES, AGGLOS ET GRANDES VILLES

# Introduction & remerciements

Dans le cadre de l'élaboration du SPASER commun de Brest métropole et de la ville de Brest, en complément notamment de la notice méthodologique de France Urbaine sur les SPASER et des nombreux outils mis à disposition par la CGDD sur RAPIDD, l'examen des différents SPASER publiés fût précieux, en particulier ceux adoptés depuis 2021 dans le sillage de la loi Climat et Résilience qui en a renforcé le contenu.

Restreint à 6 SPASER uniquement afin d'en faciliter l'appropriation, le présent benchmark concerne les 6 acheteurs publics suivants :



Sans prétendre à l'exhaustivité, il vise à restituer les éléments qui nous ont paru importants lors de l'élaboration du SPASER de Brest métropole et de la ville de Brest. Conçu comme une photographie du contenu des SPASER publiés, il a été réalisé uniquement sur la base de ceux-ci et non pas sur des questionnaires ou entretiens spécifiques avec les collectivités concernées. Ainsi, il se veut aussi fidèle que possible au contenu des SPASER qu'il comprend. Puisse ce benchmark être aussi utile aux acheteurs publics, notamment en phase d'élaboration ou de révision de leur SPASER, qu'il ne l'a été pour Brest métropole.

Nous remercions la Métropole Européenne de Lille, la Métropole Nice Côte d'Azur, la Ville de Paris, La Métropole Toulon Provence Méditerranée et La Métropole Aix Marseille Provence.

***Rédacteurs du benchmark pour Brest métropole : Romain Tournereau & Aboubacar Abdoulaye Walele & Guillaume Poissenot  
A contacter pour toute demande d'autorisation de diffusion ou de reproduction du présent benchmark***

# Périmètre

## 6 SPASER adoptés postérieurement à la loi Climat & Résilience



Métropole  
Européenne de Lille  
*Octobre 2023*



Métropole  
Nice Côte d'Azur  
*Septembre 2023*



Ville de Paris  
*Décembre 2021*



Métropole  
Toulon Provence Méditerranée  
*Décembre 2022*



Métropole  
Aix Marseille Provence  
*Octobre 2021*



Brest métropole  
*Octobre 2024*

# Sommaire

## I) Caractéristiques générales

## II) Comitologie

## III) Décomposition

- Restitution décomposition des SPASER par niveaux
- Restitution structuration des SPASER
- Restitution de la décomposition détaillée des SPASER

## IV) Entrées thématiques

## V) Objectifs cibles chiffrés

- Présence et nombre d'objectifs cibles chiffrés
- Exemple d'objectifs cibles chiffrés présents
- Objectifs cibles chiffrés dans les axes environnementaux et sociaux
- Nature des objectifs cibles chiffrés
- Restitution détaillée des objectifs cibles chiffrés

## VI) Indicateurs

- Nature des indicateurs
- Indicateurs de suivi des considérations environnementales dans les contrats
- Indicateurs de suivi des considérations sociales dans les contrats
- Nombre d'indicateurs, périodicité de publication et valeur à t0
- Modalités de publication des indicateurs
- Restitution des indicateurs

## VII) Mise en œuvre



I)

# Caractéristiques générales des SPASER

# Caractéristiques générales des SPASER

	Désignation du document	Nombre de pages	Mot de l'élu	Glossaire	Durée du SPASER	Contrats concernés	SPASER mutualisé (Art.L2111-3 al.4 CCP)
	Schéma Métropolitain des Achats Responsables au service de la Transition (S.M.A.R.T)	48	Oui (P3)	Oui (P27)	Permanent (+ évaluation en 2026)	Marchés et concessions	Non
	Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement et Ecologiquement Responsables	71	Oui (P3)	Oui (P68)	2023-2027	Marchés et concessions	Oui Ville de Nice et CCAS de la ville de Nice
	Schéma Parisien de la Commande Publique Responsable	36	Oui (P2-3)	Non	2022-2026	Marchés et concessions	Non
	Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables de la Métropole Toulon Provence Méditerranée	30	Oui (P4)	Non	Non précisée	Marchés et concessions	Non
	Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables	27	Oui (P4)	Oui (P25)	2021-2026	Marchés et concessions	Non
	Schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables	32	Oui (P3)	Non	Permanent	Marchés et concessions	Oui Ville de Brest



II)

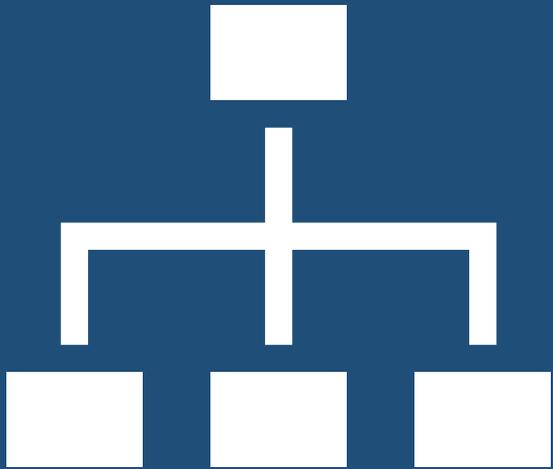
# Comitologie

# Comitologie des SPASER

	Instance(s)	Composition	Fréquence de réunion
	Comité de pilotage des achats responsables (P46)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Premier Vice-Président en charge des Finances</li> <li>▪ Les vice-présidents à la Transition Écologique, au Développement Économique, à l'Insertion</li> <li>▪ Vice-Président achats et commande publique</li> <li>▪ Les deux présidents de la commission d'appel d'offres</li> </ul>	Annuelle
	Comité de pilotage sur la Commande Publique durable (P50)	Le COPIL est présidé par l'élue pouvoir adjudicateur NCA, et associe l'ensemble des élus et directions concernées par les achats durables	Annuelle
	Comité de pilotage (P34)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Les Adjoint.e.s à la Maire concerné-es</li> <li>▪ Les élu-es siégeant en CAO et en commission concession de la Ville</li> </ul>	Annuelle
	Comité technique (P34)	Les représentant-es des services achat centralisés et des services des concessions; piloté par le Secrétariat Général de la Ville	
	« Une comitologie est définie en 2023 » (P27)		
	« Comité de pilotage stratégique et comité de pilotage exécutif » (P7)		
	Comité de suivi (P5)	« Elus concernés par l'achat public durable [...] en associant les directions concernées »	Annuelle

III)

# Décomposition des SPASER



# Décomposition des SPASER

	1 <sup>er</sup> niveau	2 <sup>ème</sup> niveau	3 <sup>ème</sup> niveau
	Axe (3)	Objectif (6)	1.1 (...) à 6.2 (14 sous-objectifs)
	Axe (4)	Fiche action (12)	Objectif (32)
	Axe (3)	Fiche action (9)	Chantier (30)
	Pilier (4)	Axe (9)	Action (14)
	Axe (4)	Fiche (10)	Objectif (25)
	Axe (3)	Objectif (9)	Mise en œuvre



# Structuration du SPASER

1 <sup>er</sup> niveau	2 <sup>ème</sup> niveau	3 <sup>ème</sup> niveau			
Axe 1	Objectif 1	1.1		1.2	
	Objectif 2	2.1	2.2	2.3	2.4
Axe 2	Objectif 3	3.1		3.2	
	Objectif 4	4.1		4.2	
Axe 3	Objectif 5	5.1		5.2	
	Objectif 6	6.1		6.2	

# Décomposition détaillée du SPASER

Axe 1: Responsabilité économique	Axe 2: Responsabilité sociale	Axe 3: Responsabilité environnementale
<p><b>Objectif 1: Améliorer l’attractivité et l’accessibilité de la commande publique de la MEL</b></p>	<p><b>Objectif 3: Poursuivre le développement de la clause sociale dans les contrats de la commande publique</b></p>	<p><b>Objectif 5: Favoriser l’intégration des clauses environnementales dans les marchés publics et concessions en application du Plan National des Achats Durables et du Plan Climat Air Énergie Territorial</b></p>
<p>1.1 Communiquer auprès des acteurs économiques les ambitions de la MEL sur sa politique d’achats responsables ainsi que les opportunités à venir.</p>	<p>3.1 Poursuivre le développement de la clause sociale dans les contrats de la commande publique</p>	<p>5.1 Intégrer des considérations environnementales dans les marchés au regard des différents enjeux : atténuation du changement climatique, adaptation, amélioration de la qualité de l’air, santé environnementale et préservation de la biodiversité, en cohérence avec le Plan Climat Énergie Territorial</p>
<p>1.2 Valoriser les filières économiques métropolitaines et soutenir l’innovation durable en lien avec nos politiques publiques.</p>	<p>3.2 Développer le recours aux marchés réservés afin de renforcer l’insertion des personnes en situation de handicap ou défavorisées sur le territoire de la métropole.</p>	<p>5.2 Favoriser la montée en compétence de la MEL par les échanges de bonnes pratiques entre les donneurs d’ordre publics locaux, nationaux et européens</p>
<p><b>Objectif 2: Faciliter l’accès des TPE/PME et acteurs de l’Économie Sociale et Solidaire à la commande publique et promouvoir des relations respectueuses avec les fournisseurs</b></p>	<p><b>Objectif 4: Intégrer les enjeux sociétaux dans les achats publics de la MEL</b></p>	<p><b>Objectif 6: Réduire l’impact carbone des politiques métropolitaines en favorisant l’économie circulaire, l’écoconception, la lutte contre le gaspillage par les achats</b></p>
<p>2.1 Poursuivre l’effort de simplification administrative dans les consultations et d’adaptation pour un meilleur accès à tous les opérateurs.</p>	<p>4.1 Prendre en compte l’égalité Femmes-Hommes et la lutte contre les discriminations dans les contrats.</p>	<p>6.1 Agir pour la sobriété en questionnant systématiquement l’acte d’achat.</p>
<p>2.2 Engager la Métropole Européenne de Lille dans la démarche de labélisation Relations Fournisseurs Achats Responsables.</p>	<p>4.2 Développer le recours au commerce équitable, améliorer les conditions de travail et développer les filières d’approvisionnement responsables.</p>	<p>6.2 Expérimenter, évaluer et développer les opportunités en faveur de la réduction des déchets par le réemploi, la réutilisation et le recyclage.</p>
<p>2.3 Améliorer le suivi et l’adaptabilité des marchés de la MEL</p> <p>2.4 Diffuser auprès des tous les acteurs institutionnels et économiques les objectifs du deuxième schéma des achats responsables de la MEL</p>		

# Structuration du SPASER

1 <sup>er</sup> niveau	2 <sup>ème</sup> niveau	3 <sup>ème</sup> niveau					
<b>Axe 1</b>	Fiche action 1	Objectif 1			Objectif 2		
	Fiche action 2	Objectif 3			Objectif 4		
	Fiche action 3	Objectif 5			Objectif 6		
	Fiche action 4	Objectif 7			Objectif 8		
<b>Axe 2</b>	Fiche action 5	Objectif 9	Objectif 10	Objectif 11	Objectif 12	Objectif 13	Objectif 14
	Fiche action 6	Objectif 15		Objectif 16		Objectif 17	
	Fiche action 7	Objectif 18	Objectif 19	Objectif 20	Objectif 21	Objectif 22	
<b>Axe 3</b>	Fiche action 8	Objectif 23		Objectif 24		Objectif 25	
	Fiche action 9	Objectif 26			Objectif 27		
	Fiche action 10	Objectif 28					
<b>Axe 4</b>	Fiche action 11	Objectif 29			Objectif 30		
	Fiche action 12	Objectif 31			Objectif 32		

# Décomposition détaillée du SPASER

## (Axes 1&2)

Axe 1: Des achats innovants au service d'un développement économique responsable	Axe 2: Une Commande Publique vertueuse au service d'un territoire durable
<p><b>Fiche action 1 : faire de la Commande Publique un levier d'innovation territoriale</b></p>	<p><b>Fiche action 5: diminuer la production de déchets et promouvoir l'économie circulaire</b></p>
<p>Objectif 1: Promouvoir les marchés innovants</p>	<p>Objectif 9 : lutter contre l'obsolescence programmée et intégrer l'approche en cycle de vie</p>
<p>Objectif 2 : recenser des solutions innovantes et favoriser les variantes</p>	<p>Objectif 10 : privilégier les produits réemployés, réutilisés ou bien recyclés</p>
<p><b>Fiche action 2 : faciliter l'accès des TPE/PME à la Commande Publique</b></p>	<p>Objectif 11 : interdire les plastiques à usage unique et réduire la consommation d'emballages</p>
<p>Objectif 3: développer les partenariats avec les acteurs locaux</p>	<p>Objectif 12 : organiser des événements éco-responsables</p>
<p>Objectif 4: accompagner les TPE/PME à soumissionner aux marchés</p>	<p>Objectif 13 : valoriser les biodéchets et les eaux usées</p> <p>Objectif 14 : promouvoir les chantiers exemplaires</p>
<p><b>Fiche action 3: Promouvoir les acteurs de l'économie sociale et solidaire, développer les circuits courts et le commerce équitable</b></p>	<p><b>Fiche action 6: Lutte et adaptation au changement climatique</b></p>
<p>Objectif 5 : accompagner le développement de l'Economie Sociale et Solidaire via les achats publics</p>	<p>Objectif 15 : renforcer et développer le numérique responsable</p> <p>Objectif 16 : favoriser la transition énergétique et l'adaptation du territoire au changement climatique</p>
<p>Objectif 6 : développer les circuits courts et le commerce équitable</p>	<p>Objectif 17 : développer une logistique décarbonée</p>
<p><b>Fiche action 4: Développer la responsabilité sociétale des entreprises ainsi que le budget vert</b></p>	<p><b>Fiche action 7: Améliorer la protection de la santé publique et de la biodiversité</b></p>
<p>Objectif 7 : valoriser la responsabilité sociétale des entreprises</p>	<p>Objectif 18 : assurer une consommation écoresponsable</p> <p>Objectif 19 : limiter la consommation de produits chimiques</p>
<p>Objectif 8 : évaluer les dépenses en développant un Budget vert</p>	<p>Objectif 20 : lutter contre les perturbateurs endocriniens</p> <p>Objectif 21 : améliorer la qualité de l'air</p> <p>Objectif 22 : protéger la biodiversité</p>

# Décomposition détaillée du SPASER

## (Axes 3&4)

Axe 3: Une Commande Publique inclusive au service d'une économie sociale et solidaire	Axe 4: Une gouvernance optimisée pour développer les achats durables
<p><b>Fiche action 8: promouvoir l'insertion des personnes éloignées de l'emploi.</b></p>	<p><b>Fiche action 11: Gouvernance et pilotage des achats responsables</b></p>
<p>Objectif 23 : renforcer le recours aux heures d'insertion</p>	<p>Objectif 29 : assurer le suivi, le pilotage et l'évaluation de la mise en œuvre du SPASER</p>
<p>Objectif 24 : déployer les clauses d'actions sociales</p>	<p>Objectif 30 : communiquer sur les objectifs du SPASER</p>
<p>Objectif 25 : développer les marchés réservés</p>	
<p><b>Fiche action 9: Inclusion optimisée pour les travailleurs handicapés</b></p>	<p><b>Fiche action 12: Développer l'assistance et les outils auprès des services</b></p>
<p>Objectif 26 : améliorer l'accessibilité à la Commande Publique aux personnes en situation de handicap</p>	<p>Objectif 31: appui à la formation en matière d'achats durables</p>
<p>Objectif 27 : renforcer le dialogue auprès des structures accompagnant le handicap</p>	<p>Objectif 32 : développer des outils pour les services</p>
<p><b>Fiche action 10: Lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité F/H</b></p>	
<p>Objectif 28 : lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité femmes-hommes</p>	

# Structuration du SPASER

1 <sup>er</sup> niveau	2 <sup>ème</sup> niveau	3 <sup>ème</sup> niveau			
Axe 1	Fiche-action 1.1	Chantier 1	Chantier 2	Chantier 3	Chantier 4
	Fiche-action 1.2	Chantier 1	Chantier 2	Chantier 3	Chantier 4
	Fiche-action 1.3	Chantier 1	Chantier 2	Chantier 3	Chantier 4
Axe 2	Fiche-action 2.1	Chantier 1	Chantier 2	Chantier 3	
	Fiche-action 2.2	Chantier 1	Chantier 2	Chantier 3	
	Fiche-action 2.3	Chantier 1	Chantier 2	Chantier 3	
Axe 3	Fiche-action 3.1	Chantier 1	Chantier 2	Chantier 3	
	Fiche-action 3.2	Chantier 1	Chantier 2	Chantier 3	
	Fiche-action 3.3	Chantier 1	Chantier 2	Chantier 3	

# Décomposition détaillée du SPASER

Axe 1: Responsabilité économique	Axe 2: Responsabilité environnementale	Axe 3: Responsabilité sociale et solidaire
<p><b>Fiche-action 1.1. : Améliorer l'attractivité de la commande publique parisienne</b></p> <p>Chantier 1 : Partager avec les entreprises les besoins stratégiques de la Ville</p> <p>Chantier 2 : Améliorer la connaissance des milieux fournisseurs et de leurs offres sur l'ensemble des segments d'achats</p> <p>Chantier 3 : Simplifier l'ensemble des consultations</p> <p>Chantier 4 : Intégrer la notion de coût global et d'analyse de cycle de vie dans les consultations</p>	<p><b>Fiche-action 2.1 : Protéger face aux risques sanitaires</b></p> <p>Chantier 1 : Supprimer les perturbateurs endocriniens et nanomatériaux sur l'ensemble des marchés de fournitures et de prestations de services de la Ville de Paris</p> <p>Chantier 2 : Atteindre 100% d'alimentation durable et zéro plastique pour les marchés de restauration collective</p> <p>Chantier 3: Poursuivre les efforts en matière de lutte contre la pollution automobile sur l'ensemble des contrats de la commande publique parisienne</p>	<p><b>Fiche-action 3.1 : Améliorer la qualité et développer les opportunités d'insertion pour les publics éloignés de l'emploi</b></p> <p>Chantier 1 : Améliorer la qualité des parcours des bénéficiaires de la clause sociale d'insertion</p> <p>Chantier 2 : Développer les achats passés auprès des structures de l'inclusion, en direct ou par la sous-traitance</p> <p>Chantier 3 : Diversifier les leviers d'achats socialement responsables en faveur des personnes éloignées de l'emploi</p>
<p><b>Fiche-action 1.2. : Faciliter l'accès de tous les acteurs économiques à la commande publique parisienne</b></p> <p>Chantier 1 : Connaître les spécificités et domaines d'activités des PME et structures de l'ESS parisiennes</p> <p>Chantier 2 : Adapter systématiquement les consultations au profil des structures de l'ESS et des PME</p> <p>Chantier 3 : Encourager la co- et sous-traitance comme modalité d'accès à la commande publique</p> <p>Chantier 4 : Poursuivre l'accompagnement des PME et structures de l'ESS dans la compréhension des enjeux et opportunités de la commande publique</p>	<p><b>Fiche-action 2.2 : Structurer les achats autour de l'économie circulaire</b></p> <p>Chantier 1 : Multiplier les leviers d'«ingénierie achat» favorables à l'économie circulaire pour l'ensemble des consultations</p> <p>Chantier 2 : Intégrer systématiquement l'économie circulaire pour le bâti et les travaux publics</p> <p>Chantier 3: Favoriser l'acquisition de biens issus du réemploi et/ou de la réutilisation (marchés de fourniture).</p>	<p><b>Fiche-action 3.2 : Promouvoir la diversité et l'égalité Femmes- Hommes</b></p> <p>Chantier 1 : Développer la prise en compte de la diversité lors de la rédaction des contrats</p> <p>Chantier 2 : Promouvoir l'égalité Femmes/Hommes par la commande publique parisienne</p> <p>Chantier 3 : Encourager les fournisseurs à s'engager dans la promotion de la diversité</p>
<p><b>Fiche-action 1.3. : Promouvoir des relations respectueuses avec les fournisseurs</b></p> <p>Chantier 1 : Accompagner les titulaires primo-accédants à la commande publique</p> <p>Chantier 2 : Améliorer le suivi et l'adaptabilité des marchés en cours</p> <p>Chantier 3 : Améliorer la connaissance du portefeuille fournisseurs</p> <p>Chantier 4 : Informer et sensibiliser les fournisseurs sur les objectifs du deuxième Schéma parisien de la commande publique responsable</p>	<p><b>Fiche-action 2.3 : Inciter aux éco-comportements et à une consommation responsable</b></p> <p>Chantier 1 : Poursuivre les avancées sur la stratégie de logistique urbaine durable pour l'ensemble des marchés de fournitures</p> <p>Chantier 2 : Encourager les éco-comportements sur les contrats liés au fonctionnement de la collectivité</p> <p>Chantier 3 : Favoriser les échanges de bonnes pratiques entre donneurs d'ordres publics</p>	<p><b>Fiche-action 3.3 : Encourager la conduite responsable des entreprises</b></p> <p>Chantier 1 : S'engager pour la conduite responsable des organisations</p> <p>Chantier 2 : Veiller à l'amélioration des conditions de travail</p> <p>Chantier 3 : Développer le recours au commerce équitable</p>

# Structuration du SPASER

1 <sup>er</sup> niveau	2 <sup>ème</sup> niveau	3 <sup>ème</sup> niveau		
Pilier N°1	Axe N°1	ACTION N°ENV1	ACTION N°ENV2	ACTION N°ENV3
	Axe N°2	ACTION N°ENV4		ACTION N°ENV5
	Axe N°3	ACTION N°ENV6		
Pilier N°2	Axe N°1	ACTION N°SOC1		
	Axe N°2	ACTION N°SOC2	ACTION N°SOC3	
Pilier N°3	Axe N°1	ACTION N°ECO1	ACTION N°ECO2	
	Axe N°2	ACTION N°ECO3		
Pilier N°4	Axe N°1	ACTION N°GOUV1		
	Axe N°2	ACTION N°GOUV2		

# Décomposition détaillée du SPASER

<b>PILIER N°1: L'achat public au service de la transition écologique pour une Métropole écoresponsable</b>	<b>PILIER N°2: L'achat public au service de l'inclusion sociale pour une Métropole solidaire</b>	<b>PILIER N°3: L'achat public au service de la performance économique pour une Métropole compétitive et innovante</b>	<b>PILIER N°4: Une gouvernance proactive pour la promotion des achats responsables au sein de la Métropole</b>
<b>AXE N°1 : Lutter contre le changement climatique</b>	<b>AXE N°1 : Renforcer l'insertion des publics en difficulté de la Métropole</b>	<b>AXE N°1 : Soutenir l'économie du territoire</b>	<b>AXE N°1 : Adapter les pratiques d'achat de la Métropole au développement durable</b>
ACTION N°ENV1 : Diminuer l'empreinte carbone et favoriser la sobriété écologique des activités liées aux marchés publics de la Métropole	ACTION N°SOC1 : Amplifier l'accès à l'emploi par l'activité économique des personnes qui en sont éloignées.	ACTION N°ECO1 : Faciliter l'accès à la commande publique des entreprises (TPE/PME)	ACTION N°GOUV1 : Fédérer les acheteurs de la Métropole et les acteurs économiques autour de l'achat responsable
ACTION N°ENV2 : Promouvoir les énergies renouvelables dans tous les projets d'achat de la Métropole		ACTION N°ECO2 : Améliorer l'attractivité économique des marchés publics de la Métropole.	
ACTION N°ENV3 : Intégrer des démarches d'écoconception dans tous les projets d'achat de la Métropole en encourageant les constructions autonomes en énergie et de haute qualité environnementale.			
<b>AXE N°2 : Réduire la production de déchets</b>	<b>AXE N°2 : Diversifier les dispositifs d'inclusion sociale et de lutte contre les discriminations</b>	<b>AXE N°2 : Soutenir l'innovation territoriale</b>	<b>AXE N°2 : Promouvoir les achats responsables de la Métropole</b>
ACTION N°ENV4 : Privilégier la réutilisation, le réemploi et le recyclage dans tous les projets d'achat de la Métropole.	ACTION N°SOC2 : Diversifier le champ des bénéficiaires de la clause d'insertion des marchés publics de la Métropole.	ACTION N°ECO3 : Stimuler l'émergence d'offres innovantes.	ACTION N°GOUV2 : Coordonner et animer la politique d'achats responsables de la Métropole
ACTION N°ENV5 : Prolonger la durée de vie des matériels et des équipements dans tous les achats de la Métropole en développant la réparabilité, la durabilité et les garanties étendues au-delà des durées légales.	ACTION N°SOC3 : Accorder une attention particulière à l'égalité femmes/hommes dans les marchés publics de la Métropole.		
<b>AXE N°3 : Préserver les ressources naturelles et la biodiversité</b>			
ACTION N°ENV6 : Prendre en considération la préservation des espaces naturels et de la biodiversité pour les segments d'achat ayant un fort impact sur l'écosystème			

# Structuration du SPASER

1 <sup>er</sup> niveau	2 <sup>ème</sup> niveau	3 <sup>ème</sup> niveau			
Axe 1	Fiche 1	Objectif 1	Objectif 2	Objectif 3	
	Fiche 2	Objectif 4		Objectif 5	
Axe 2	Fiche 3	Objectif 6	Objectif 7	Objectif 8	
	Fiche 4	Objectif 9		Objectif 10	
Axe3	Fiche 5	Objectif 11	Objectif 12	Objectif 13	
	Fiche 6	Objectif 14	Objectif 15	Objectif 16	Objectif 17
	Fiche 7	Objectif 18		Objectif 19	
Axe 4	Fiche 8	Objectif 20		Objectif 21	
	Fiche 9	Objectif 22		Objectif 23	
	Fiche 10	Objectif 24		Objectif 25	

# Décomposition détaillée du SPASER

AXE 1: Gouvernance et promotion des achats responsables	AXE 2: Des achats inclusifs et équitables	AXE 3: Des achats écologiquement responsables	AXE 4: Des achats au service de l'innovation et des PME de notre territoire
Fiche 1 - mise en place d'un processus d'achats responsables	Fiche 3 - Élargir et accompagner les publics concernés par l'insertion via l'activité économique ou via le secteur protégé/adapté	Fiche 5 - Réduire la production de déchets et promouvoir l'économie circulaire	Fiche 8 - Encourager et simplifier l'accès à la commande publique pour les PME
Objectif 1 : En interne intégrer et fédérer l'ensemble des agents participants au processus d'achat	Objectif 6 : Faciliter et encourager la démarche d'insertion sur toutes les étapes du processus achat	Objectif 11 : Agir, via la commande publique, sur la réduction et la valorisation des déchets et favoriser le réemploi	Objectif 20 : Simplifier l'accès à la commande publique
Objectif 2 : Mettre en place un processus et des outils permettant le déploiement et le suivi de la performance achat durable	Objectif 7 : Encourager et valoriser les partenaires économiques portant une démarche en faveur de l'insertion	Objectif 12: Agir pour des chantier propres	Objectif 21 : Augmenter l'attractivité des achats métropolitains pour les PME
Objectif 3 : En externe mettre en place une politique « fournisseurs responsables	Objectif 8 : Élargir les publics	Objectif 13: Réduire la pollution plastique : prévenir, réutiliser, recycler	Fiche 9 - S'engager pour des achats équitables, soutien de l'économie locale
Fiche 2 - Promouvoir la RSE dans les contrats publics	Fiche 4 - Promouvoir l'égalité femmes/hommes et lutter contre les discriminations	Fiche 6 - Lutter contre le changement climatique	Objectif 22 : Soutenir l'économie sociale et solidaire (ESS)
Objectif 4 : Rédiger des contrats publics incitatifs	Objectif 9 : Œuvrer pour l'égalité femmes/hommes	Objectif 14 : Lutter contre les îlots de chaleur dans les centres urbains denses	Objectif 23 : Privilégier les produits issus de filières durables et équitables
Objectif 5 : Privilégier une approche en cycle de vie et en coût complet	Objectif 10 : Lutter contre les discriminations	Objectif 15 : Poursuivre la transition énergétique des équipements de la Métropole	Fiche 10 - Capter et stimuler l'innovation issue des PME du territoire
		Objectif 16 : Préserver la biodiversité des villes et de nos espaces naturels	Objectif 24 : Faire preuve d'ouverture dans la définition du besoin
		Objectif 17 : Construire des bâtiments plus durables et moins gourmands en énergie	Objectif 25: Capter les offres innovantes
		Fiche 7 - Tendre vers des marchés plus économes en ressources	
		Objectif 18 : Définir le juste besoin et éviter la sur-qualité: travailler sur la fonctionnalité	
		Objectif 19 : Favoriser l'allongement de la durée de vie des équipements	

# Structuration du SPASER

1 <sup>er</sup> niveau	2 <sup>ème</sup> niveau	3 <sup>ème</sup> niveau
Axe 1:	Objectif 1	Mise en œuvre
	Objectif 2	
	Objectif 3	
Axe 2:	Objectif 4	Mise en œuvre
	Objectif 5	
	Objectif 6	
Axe 3:	Objectif 7	Mise en œuvre
	Objectif 8	
	Objectif 9	

# Décomposition détaillée du SPASER

Axe 1: Responsabilité sociale	Axe 2: Responsabilité environnementale	Axe 3: Responsabilité économique
<p>Objectif 1: Favoriser l'insertion sociale et professionnelle et promouvoir des conditions de travail décentes <i>(liste d'actions de mise en œuvre P10)</i></p>	<p>Objectif 4: Agir en faveur du climat <i>(liste d'actions de mise en œuvre P17)</i></p>	<p>Objectif 7: Renforcer l'attractivité et l'accessibilité de la commande publique auprès des entreprises et notamment des TPE/PME <i>(liste d'actions de mise en œuvre P21)</i></p>
<p>Objectif 2: Soutenir l'inclusion des personnes en situation de handicap <i>(liste d'actions de mise en œuvre P12)</i></p>	<p>Objectif 5: Promouvoir l'économie circulaire et la préservation des ressources <i>(liste d'actions de mise en œuvre P18)</i></p>	<p>Objectif 8: Développer les achats auprès des structures de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) <i>(liste d'actions de mise en œuvre P22)</i></p>
<p>Objectif 3: Agir en faveur de l'égalité femmes-hommes et lutter contre les discriminations <i>(liste d'actions de mise en œuvre P13)</i></p>	<p>Objectif 6: Contribuer à la préservation de la biodiversité, des milieux naturels, et de la santé environnementale <i>(liste d'actions de mise en œuvre P19)</i></p>	<p>Objectif 9: Développer la performance et l'efficacité des achats <i>(liste d'actions de mise en œuvre P23)</i></p>



# IV) Entrées thématiques

## *Précision méthodologique*

Conçu comme une photographie du contenu des SPASER, ce benchmark restitue la présence d'une disposition thématique environnementale, sociale ou économique au moyen d'une recherche par mot-clé uniquement.

# Dispositions thématiques environnementales

Dispositions thématiques relatives à...						
...la réduction des gaz à effets de serre	<b>Oui</b> (P42) (Axe 3; Objectif 6)	<b>Oui</b> (P24) (Axe 1; Fiche-action N°3; Objectif 6)	<b>Oui</b> (P24) (Axe 2; Fiche-action 2.3)	<b>Oui</b> (P12) (Pilier n°1; Axe n°1)	<b>Oui</b> (P19) (Axe 3; Fiche 6; indicateurs de performance)	<b>Oui</b> (P16) (Axe 2; Objectif 4)
...la réduction de la consommation d'énergie	<b>Non</b>	<b>Oui</b> (P35) (Axe 2; Fiche-action n°6; Objectif 16)	<b>Non</b>	<b>Oui</b> (P11) (Pilier N°1)	<b>Oui</b> (P19) (Axe 3; Fiche 6; Objectif 15)	<b>Oui</b> (P16) (Axe 2; Objectif 4)
...la réduction de la consommation d'eau	<b>Oui</b> (P3) (Mot de l'élu)	<b>Oui</b> (P3) (Axe 2; Fiche-action n°5; Objectif 13; mise en œuvre)	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Oui</b> (P19) (Axe 3; Fiche 6; Objectif 17)	<b>Oui</b> (P19) (Axe 2; objectif 6)
...la promotion de la durabilité des produits	<b>Non</b>	<b>Oui</b> (P28) (Axe 2; fiche-action n°5; Objectif 9)	<b>Oui</b> (P24) (Axe 2; fiche-action 2.3; état des lieux)	<b>Oui</b> (P14) (Pilier n°1; Axe n°2; action n°ENV5)	<b>Oui</b> (P23) (Axe 4; Fiche 9; Objectif 23)	<b>Oui</b> (P18) (Axe 2; objectif 5)
...la sobriété numérique	<b>Oui</b> (P44) (Axe 3; Objectif 6; 6.2; Objectifs et cibles recherchés)	<b>Oui</b> (P34) (Axe 2; fiche-action n°6; Objectif 15)	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Oui</b> (P18) (Axe 3; Fiche 6; Objectif 15)	<b>Oui</b> (P16) (Axe 2; Objectif 4)
...à l'économie circulaire	<b>Oui</b> (P44) (Axe 3; Objectif 6)	<b>Oui</b> (P28) (Axe 2; Fiche-action n°5)	<b>Oui</b> (P21) (Axe 2; Fiche-action 2.2)	<b>Oui</b> (P14) (Pilier N°1; Axe n°2; action N°ENV4)	<b>Oui</b> (P15) (Axe 3; Fiche 5)	<b>Oui</b> (P18) (Axe 2; objectif 5)

# Dispositions thématiques environnementales

Dispositions thématiques relatives...						
...à l'utilisation de matière recyclée, du réemploi ou de la réutilisation	<b>Oui</b> (P44) (Axe 3; Objectif 6; 6.2)	<b>Oui</b> (P29) (Axe 2; Fiche-action n°5; mise en œuvre)	<b>Oui</b> (P22) (Axe 2; Fiche-action 2.2; Chantier 3)	<b>Oui</b> (P14) (Pilier N°1; Axe n°2; action N°ENV4)	<b>Oui</b> (P15) (Axe 3; Fiche 5; Objectif 11 & 13)	<b>Oui</b> (P18) (Axe 2; objectif 5)
...à l'alimentation	<b>Oui</b> (P4) Mot de l'élu	<b>Oui</b> (P24) (Axe1, Fiche-action n°3, Objectif 6 Axe 2, Fiche-action n°7, Objectif 18)	<b>Oui</b> (P20) (Axe 2, Fiche-action 2,1, Chantier 2)	<b>Oui</b> (P12) (Pilier N° 1, Axe N° 1, Action N°ENV1)	<b>Oui</b> (P23) (Axe 4; Fiche 9; Objectif 23)	<b>Oui</b> (P19) (Axe 2; objectif 6)
...aux véhicules à faible émission	<b>Non</b>	<b>Oui</b> (Axe 2, Fiche-action n°6, Objectif 17)	<b>Oui</b>	<b>Non</b>	<b>Oui</b> (P17) (Axe 3; Fiche 6; Objectif 14)	<b>Oui</b> (P16) (Axe 2; Objectif 4)

# Dispositions thématiques sociales

Dispositions thématiques relatives à ...						
...l'intégration sociale et professionnelle des travailleurs handicapés ou défavorisés	<b>Oui</b> (P39) (Axe 2; Objectif 3; 3.2)	<b>Oui</b> (P46) (Axe 3; Fiche-action n°9; Objectif 26)	<b>Oui</b> (P28) (Axe 3; Fiche-action 3.2; indicateurs et objectifs chiffrés)	<b>Oui</b> (P18) (Pilier N°2; Axe N°1; Action n°SOC1)	<b>Oui</b> (P11) (Axe 2; Fiche 3)	<b>Oui</b> (P12) (Axe 1; objectif 2)
...l'économie sociale et solidaire (ESS)	<b>Oui</b> (P34) (Axe 1; Objectif 2)	<b>Oui</b> (P42) (Axe 3)	<b>Oui</b> (P10) (Axe 1) (P26; Axe 3)	<b>Oui</b> (P18) (Pilier N°2; Axe1, Action n°SOC1)	<b>Oui</b> (P23) (Axe 4; Fiche 9; Objectif 22)	<b>Oui</b> (P22) (Axe 3; objectif 8)
...l'égalité professionnelle femme-homme	<b>Oui</b> (P40) (Axe 2; Objectif 4; 4.1)	<b>Oui</b> (P48) (Axe 3; Fiche-action N°10; Objectif 28)	<b>Oui</b> (P29) (Axe 3; fiche-action 3.2)	<b>Oui</b> (P19) (Pilier n°2; Axe n°2; Action SOC3)	<b>Oui</b> (P13) (Axe 2; Fiche 4)	<b>Oui</b> (P13) (Axe 1; objectif 3)
...la lutte contre les autres discriminations	<b>Oui</b> (P40) (Axe 2; Objectif 4; 4.1)	<b>Oui</b> (P48) (Axe 3; Fiche-action N°10; Objectif 28)	<b>Oui</b> (P26) (Mention dans l'introduction Axe 3)	<b>Oui</b> (P19) (Pilier N°2; Axe N°2)	<b>Oui</b> (P13) (Axe 2; Fiche 4; Objectif 10)	<b>Oui</b> (P13) (Axe 1; objectif 3)
...l'emploi indirect des personnes en situation de handicap	<b>Oui</b> (P39) (Axe 2; Objectif 3; 3.2)	<b>Oui</b> (P43) (Axe 3; Fiche-action 8) (P46; Fiche-action 9)	<b>Oui</b> (P27) (Axe 3; Fiche-action 3.1)	<b>Oui</b> (P18;19) (Pilier n°2; Axe n°1)	<b>Oui</b> (P11) (Axe 2; Fiche 3)	<b>Oui</b> (P12) (Axe 1; objectif 2)
...l'accessibilité des personnes en situation de handicap	<b>Non</b>	<b>Oui</b> (P46) (Axe 3; Fiche-action N°9; Objectif 26)	<b>Oui</b> (P29) (Axe 3; Fiche-action 3.2; Chantier 1)	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Oui</b> (P12) (Axe 1; objectif 2)

# Dispositions thématiques économiques

Dispositions thématiques relatives à ...						
...au commerce équitable	<p><b>Oui</b> (P40) (Axe 2; Objectif 4; 4.2)</p>	<p><b>Oui</b> (P24) (Axe 1; objectif 6)</p>	<p><b>Oui</b> (P32) (Axe 3; Fiche-action 3.3; Chantier 3)</p>	<p><b>Non</b></p>	<p><b>Oui</b> (P23) (Axe 4; Fiche 9; Objectif 23; M58)</p>	<p><b>Oui</b> (P10) (Axe 1; objectif 1)</p>
... à l'innovation	<p><b>Oui</b> (P32) (Axe 1; Objectif 1; 1.2)</p>	<p><b>Oui</b> (P19) (Axe 1; objectif 1)</p>	<p><b>Oui</b> (P12) (Axe 1; Fiche-action 1.1; Chantier 2) (P15; Axe 1; Fiche-action 1.2; Chantier 2)</p>	<p><b>Oui</b> (P23) (Pilier N°3; Axe N°2)</p>	<p><b>Oui</b> (P24) (Axe 4; Fiche 10)</p>	<p><b>Oui</b> (P23) (Axe 3; objectif 9)</p>



V)

Objectifs cibles  
chiffrés



# Objectifs cibles chiffrés

## **Article L2111-3 du code de la commande publique :**

*« ... Il précise les objectifs cibles à atteindre pour chacune de ces catégories, notamment ceux relatifs aux achats réalisés auprès des entreprises solidaires d'utilité sociale agréées au sens de l'article L. 3332-17-1 du code du travail, d'une part, ou auprès des entreprises employant des personnes défavorisées ou appartenant à des groupes vulnérables, d'autre part. ».*



Si l'article L2111-3 fait mention « d'objectifs cibles » de manière générale sans plus de précisions sur leurs contenus et n'impose donc pas la fixation d'objectifs cibles chiffrés, nous nous sommes attachés à rechercher les objectifs cibles chiffrés dans les 5 SPASER examinés.



# Objectifs cibles chiffrés dans les SPASER

	Objectifs cibles chiffrés	Nombre d'objectifs cibles chiffrés	Ventilation par thématique			
			Environnement	Social	Economique	Gouvernance
	✓	2	1	1	-	
	✓	2	1	1	-	-
	✓	21	6	7	8	
	✓	8	4	3	1	-
	✓	5	1	1	1	2
	✓	12	3	6	3	



# Exemples d'objectifs cibles chiffrés pour les axes sociaux et environnementaux

	Volet social	Volet environnemental
	<ul style="list-style-type: none"><li>30% des considérations sociales dans l'ensemble des contrats notifiés d'ici 2026 et réalisation de 400 000 heures d'insertion annuelles dès 2025</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>100% de considérations environnementales dans l'ensemble des contrats notifiés</li></ul>
	<ul style="list-style-type: none"><li>Intégrer au moins une considération sociale dans 30 % des contrats de la commande publique</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Intégrer au moins une considération environnementale dans 100 % des contrats de la commande publique</li></ul>
	<ul style="list-style-type: none"><li>100% de contrats intégrant une disposition sociale ...</li><li>3 millions d'heures d'insertion sur la durée totale du deuxième Schéma</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>100% de contrats intégrant une disposition environnementale ...</li><li>75% de contrats intégrant une disposition relevant de l'économie circulaire</li></ul>
	<ul style="list-style-type: none"><li>Dès 2025, 30% des marchés de prestations intellectuelles présentent un dispositif en faveur de l'inclusion sociale des personnes éloignées de l'emploi.</li><li>Dès 2025, 10% des marchés présentent un dispositif en faveur de l'égalité femmes/hommes.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Dès 2025, 100% des marchés notifiés présentent au moins une considération environnementale (objectif PNAD 2022-25).</li></ul>
	<ul style="list-style-type: none"><li>Inclure d'ici 2025, des considérations sociales dans 30 % des marchés notifiés au cours de l'année</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Inclure d'ici 2025 des considérations environnementales dans 100 % des marchés notifiés au cours de l'année</li></ul>
	<ul style="list-style-type: none"><li>Atteindre en 2027, 30% de contrats (marchés publics et concessions) notifiés annuellement intégrant au moins une considération sociale (critère d'analyse des offres, clause, marché réservé) et pérenniser ce taux d'achat socialement responsable</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Atteindre en 2027, 100% de contrats (marchés publics et concessions) notifiés annuellement intégrant au moins une considération environnementale (critère d'analyse des offres, clause) et pérenniser ce taux d'achat écologiquement responsable</li></ul>



# Présence d'objectifs cibles chiffrés dans les axes environnementaux et sociaux

	Objectifs cibles sur le volet environnemental	Objectifs cibles sur le volet social	Objectifs cibles sur spécifiques « achats auprès des ESUS »	Objectifs cibles spécifiques « achats auprès des personnes défavorisées ou appartenant à des groupes vulnérables »
	✓	✓	x	✓
	✓	✓	x	x
	✓	✓	x	✓
	✓	✓	x	✓
	✓	✓	x	x
	✓	✓	x	✓

NB: Les 2 SPASER (Nice Métropole Côte d'Azur, Aix Marseille Provence) n'ayant pas d'objectifs cibles chiffrés relatifs aux achats auprès des personnes défavorisées ou appartenant à des groupes vulnérables ou aux achats auprès des ESUS disposent d'un objectif cible chiffré général (% de considérations sociales) et de nombreuses actions de mise en œuvre concernant ces personnes défavorisées ou appartenant à des groupes vulnérables.



# Présence des objectifs cibles chiffrés du PNAD 2022/2025 relatifs aux considérations environnementales (100%) et sociales (30%)

	Objectifs cibles chiffrés relatifs aux considérations environnementales	Objectifs cibles chiffrés relatifs aux considérations sociales			Échéance
		Présence	Valeur égale au PNAD	Valeur supérieure au PNAD	
	Oui	Oui	✓		2026
	Oui	Oui	✓		2025
	Oui	Oui		✓ 100%	2026
	Oui	Oui		✓ 40%	2025
	Oui	Oui	✓		2025
	Oui	Oui	✓		2027



# Nature des objectifs cibles chiffrés

Objectifs cibles chiffrés		
	Présence d'au moins un objectif cible chiffré exprimé en pourcentage	Présence d'au moins un objectif cible chiffré exprimé en euros
	✓	x
	✓	x
	✓	x
	✓	x
	✓	x
	✓	✓



## Social

*(introduction)*

Atteinte de 30% des considérations sociales dans l'ensemble des contrats notifiés d'ici 2026 et la réalisation de 400 000 heures d'insertion annuelles dès 2025

## Environnement

*(introduction)*

Atteinte de 100% de considérations environnementales dans l'ensemble des contrats notifiés d'ici 2026 avec évaluation de l'impact recherché.

# Restitution détaillée des objectifs cibles chiffrés



## Social *(édito)*

30 % de marchés publics intégrant une considération sociale d'ici 2025

## Environnement *(édito)*

100 % de marchés publics intégrant une considération environnementale d'ici 2025

# Restitution détaillée des objectifs cibles chiffrés



Axe 1: Responsabilité économique (pilotage des objectifs chiffrés)	Axe 2: Responsabilité environnementale (pilotage des objectifs chiffrés)	Axe 3: Responsabilité sociale (pilotage des objectifs chiffrés)
100% des acteur·rice·s de la commande publique parisienne (acheteur·ses, prescripteur·rices, fournisseurs, partenaires) sensibilisé·es aux objectifs du deuxième Schéma parisien de la commande publique responsable	100% de contrats intégrant une disposition environnementale	100% de contrats intégrant une disposition sociale
50% de PME en montant des achats	25% de contrats intégrant une disposition exigeant un écolabel reconnu	3 millions d'heures d'insertion sur la durée totale du deuxième Schéma
Stabiliser autour de 75% la part de PME sur le nombre total de fournisseurs	50% de contrats intégrant une disposition favorable à la biodiversité	50% des contrats clausés intégrant un critère relatif à la qualité des parcours d'insertion
Augmenter le ratio de structures issues de l'ESS sur le nombre total de fournisseurs	Atteindre 5 points au-dessus des seuils fixés par la loi AGEC et son décret d'application concernant le % du volume d'achats d'équipements issus du réemploi et de la réutilisation	Doublé le montant d'achats auprès des structures de l'inclusion
Augmenter le nombre de marchés réservés et le nombre d'allotissements en faveur de l'ESS	75% de contrats intégrant une disposition relevant de l'économie circulaire	100 marchés réservés et/ou marchés d'insertion
Maintenir un délai moyen de paiement inférieur à 30 jours	75% des marchés de fournitures intégrant une disposition d'optimisation des commandes et livraisons	100% des contrats éligibles intégrant des dispositions favorables à la diversité et à l'égalité Femmes/Hommes
Augmenter le % d'entreprises primo-accédantes à la commande publique parisienne sur le nombre total de titulaires		Augmenter le nombre d'heures d'insertion réalisées par des femmes
50% de contrats dont le suivi des clauses fait l'objet d'une vérification et d'un contrôle		

# Restitution détaillée des objectifs cibles chiffrés



PILIER N°1: L'achat public au service de la transition écologique pour une Métropole écoresponsable	PILIER N°2: L'achat public au service de l'inclusion sociale pour une Métropole solidaire	PILIER N°3: L'achat public au service de la performance économique pour une Métropole compétitive et innovante	PILIER N°4: Une gouvernance proactive pour la promotion des achats responsables au sein de la Métropole
<b>AXE N°1 : Lutter contre le changement climatique</b>	<b>AXE N°1 : Renforcer l'insertion des publics en difficulté de la Métropole</b>	<b>AXE N°1 : Soutenir l'économie du territoire</b>	<b>AXE N°1 : Adapter les pratiques d'achat de la Métropole au développement durable</b>
Dès 2025, 100% des marchés notifiés présentent au moins une considération environnementale (objectif PNAD 2022-25)	Dès 2025, 40% des marchés notifiés présentent au moins une considération sociale.	-	-
Dès 2023, 100% des projets de construction/réhabilitation/ rénovation intègrent un dispositif en faveur de l'écoconception et/ou des énergies renouvelables.			
<b>AXE N°2 : Réduire la production de déchets</b>	<b>AXE N°2 : Diversifier les dispositifs d'inclusion sociale et de lutte contre les discriminations</b>	<b>AXE N°2 : Soutenir l'innovation territoriale</b>	<b>AXE N°2 : Promouvoir les achats responsables de la Métropole</b>
Pour les segments d'achat concernés, objectifs fixés par le Décret n°2021-254 du 9 mars 2021 relatif à l'obligation d'acquisition par la commande publique de biens issus du réemploi ou de la réutilisation ou intégrant des matières recyclées. (Chiffres AGECE)	Dès 2025, 30% des marchés de prestations intellectuelles présentent un dispositif en faveur de l'inclusion sociale des personnes éloignées de l'emploi.	Dès 2025, 25% des marchés notifiés mettent en œuvre l'approche fonctionnelle des besoins (cahier des charges fonctionnel, coût global).	-
<b>AXE N°3 : Préserver les ressources naturelles et la biodiversité</b>	Dès 2025, 10% des marchés présentent un dispositif en faveur de l'égalité femmes/hommes.		-
Dès 2023, 100% des projets d'achats impactant l'écosystème présentent au moins une considération en faveur de la préservation des espaces naturels et/ou de la protection de la biodiversité.			

# Restitution détaillée des objectifs cibles chiffrés



## AXE 1: Gouvernance et promotion des achats responsables

Analyser 100 % de la programmation annuelle des achats dans l'optique d'identifier l'opportunité d'intégrer des considérations liées au développement durable (Fiche 1, objectif 2)

100 % de fournisseurs stratégiques évalués, incluant l'évaluation RSE (Fiche 1, objectif 3)

Inclure d'ici 2025 des considérations environnementales dans 100 % des marchés notifiés au cours de l'année (Fiche 2, objectif 4 et Edito)

Inclure d'ici 2025 des considérations sociales dans 30 % des marchés notifiés au cours de l'année (Fiche 2, objectif 4 et Edito)

5% des achats auprès d'entreprises solidaires (Fiche 2, objectif 4)



Axe 1: Responsabilité sociale	Axe 2: Responsabilité environnementale	Axe 3: Responsabilité économique
Atteindre en 2027, 30% de contrats (marchés publics et concessions) notifiés annuellement intégrant au moins une considération sociale (critère d'analyse des offres, clause, marché réservé) et pérenniser ce taux d'achat socialement responsable	Atteindre en 2027, 100% de contrats (marchés publics et concessions) notifiés annuellement intégrant au moins une considération environnementale (critère d'analyse des offres, clause) et pérenniser ce taux d'achat écologiquement responsable	Objectif 7: Renforcer l'attractivité et l'accessibilité de la commande publique auprès des entreprises notamment des TPE/PME
Pérenniser un montant annuel minimal d'achats auprès des Structures de l'Insertion par l'Activité Économique (SIAE ou équivalent) et des structures employant des personnes en situation de handicap (ESAT, EA ou équivalent) de 900 000 € pour Brest métropole et de 100 000 € pour la ville de Brest	Atteindre en 2027, 100% de contrats (marchés publics et concessions) notifiés annuellement intégrant au moins une clause environnementale et pérenniser ce taux d'achat socialement responsable	Pérenniser 30% du montant total des achats annuels auprès des TPE/PME pour la ville de Brest et la métropole
Objectif 1: favoriser l'insertion sociale et professionnelle et promouvoir des conditions de travail décentes	Atteindre en 2027, 100% de contrats (marchés publics et concessions) notifiés annuellement intégrant au moins un critère d'analyse des offres environnemental et pérenniser ce taux d'achat socialement responsable	Objectif 8: Développer les achats auprès des structures de l'ESS
Pérenniser 100 000 heures d'insertion par an pour Brest métropole et 5 000 heures d'insertion par an pour la ville de Brest dans le cadre de la clause d'insertion sociale		Pérenniser un montant total annuel minimal d'achats auprès des fournisseurs relevant du secteur de l'ESS de 3 millions d'euros TTC pour Brest métropole et 1 million d'euros TTC pour la ville de Brest
Pérenniser un montant annuel minimal d'achats auprès des Structures de l'Insertion par l'Activité Économique (SIAE ou équivalent) de 250 000 € pour Brest métropole et de 20 000 € pour la ville de Brest		Objectif 9: Développer la performance et l'efficacité des achats
Objectif 2: Soutenir l'inclusion des personnes en situation de handicap		Maintenir un délai global de paiement annuel moyen inférieur à 25 jours pour la ville de Brest et la métropole
Pérenniser un montant annuel minimal d'achats auprès des structures employant des personnes en situation de handicap (ESAT, EA ou équivalent) de 600 000 € pour Brest métropole et de 70 000 € pour la ville de Brest		
Objectif 3: Agir en faveur de l'égalité femmes-hommes et lutter contre les discriminations  Atteindre en 2027 et pérenniser au moins 30% de contrats (marchés publics et concessions) notifiés annuellement intégrant au moins une considération en matière de lutte contre les discriminations et d'égalité femmes-hommes (critère d'analyse des offres, clause)		



VI)

# Indicateurs



# Indicateurs

## ***Article L2111-3 du code de la commande publique :***

*« Ce schéma comporte des indicateurs précis, exprimés en nombre de contrats ou en valeur et publiés tous les deux ans, sur les taux réels d'achats publics relevant des catégories de l'achat socialement et écologiquement responsable parmi les achats publics réalisés par la collectivité ou l'acheteur concerné ».*



# Caractérisation des indicateurs

	Nombre d'indicateurs					Périodicité de publication des indicateurs <i>Art. L2111-3 CCP « ... et publiés tous les deux ans ... »</i>	Mention de la valeur (T0, dernière valeur connue...) de l'ensemble des indicateurs du SPASER (exemple Indicateur X : valeur année Y à « t0 »)
	Environnement	Social	Economique	Gouvernance	TOTAL		
	5	6	3		14	Annuelle (P46)	Non
	14	6	8	4	32	Annuelle (P50)	Non
	6	10	10		26	Annuelle (P34)	Non
	4	3	4	-	11	Non précisée	Non
	8	7	11	8	34	Annuelle (P4)	Non
	24	45	32		101	Annuelle (P6)	Oui



# Publication des indicateurs

## Modalités de publication des indicateurs

	Les indicateurs associés aux actions du schéma seront publiés sur le site internet de la MEL ainsi que sur son portail open data (P46)
	Non précisées
	Communiquer sur les indicateurs de la commande publique responsable et leur évolution sur le site internet de la Ville « Paris.fr » (P17)
	Non précisées
	Non précisées
	Les valeurs des indicateurs de l'année N-1 sont publiées annuellement avant la fin du 1er semestre de l'année N sur le site internet de Brest métropole et de la ville de Brest. (P6)



Axe 1: responsabilité économique	Axe 2: Responsabilité sociale	Axe 3: Responsabilité environnementale
Désignation de l'indicateur		
<p>Part des TPME attributaires d'un marché public de la MEL Liste des marchés publics attribués (OMEGA) / Qualification TPME « API entreprises » / périmètre de recherche sur « tous les marchés » + « montant attribué supérieur à 40k € HT ».</p>	<p>Part de marchés programmés par la MEL ayant fait l'objet d'une expertise « insertion ».</p>	<p>Part de marchés (ou concessions de service public) comportant une considération environnementale avec comme objectif d'atteindre 100 % des contrats de la commande publique de plus de 90 000 € HT lancés à partir du 1er janvier 2026 / Part de ces marchés comportant un critère environnemental pour l'analyse des offres.</p>
<p>Part des attributaires d'un marché public de la MEL situé en Hauts-de-France Liste des marchés publics attribués (OMEGA) / Localisation géographique « API entreprises » / périmètre de recherche sur « tous les marchés » + « montant attribué supérieur à 40k € HT ».</p>	<p>Part de marchés (ou concessions de service public) comportant une clause sociale avec comme objectif d'atteindre 30 % des contrats de la commande publique de plus de 90 000 € HT.</p>	<p>Part des marchés (ou concession de service public) comportant une considération environnementale en lien avec le PCAET de la Métropole Européenne de Lille</p>
<p>Part du montant total mandaté par la MEL à des TPME (National + HDF) Données sur les montants exacts dépensés sur marchés publics (GDA) / Qualification TPME « API entreprises » / périmètre de recherche sur « tous les marchés » y compris cotraitants et sous-traitants.</p>	<p>Nombre de session de formation/information sur les clauses sociales à destination des acheteurs et directions opérationnelles / Nombre d'actions réalisées.</p>	<p>Nombre de contrats passés en intégrant un critère d'évaluation du coût global</p>
	<p>Nombre de marchés comprenant une clause qui privilégie un parcours d'insertion long et professionnalisant (cf. rapport annuel des Maisons de l'Emploi sur le devenir des bénéficiaires de la clause d'insertion).</p>	<p>Nombre de marchés couverts par une clause d'évaluation et de suivi de l'impact carbone.</p>
	<p>Nombre de marchés réservés / Nombre de marchés notifiés par la MEL à des structures du secteur adapté ou du secteur de l'insertion par l'activité économique</p>	<p>Taux de réalisation des objectifs Loi AGEC sur les marchés de fourniture concernés.</p>
	<p>Part de féminisation des heures d'insertion dans les contrats de la commande publique</p>	

# Restitution des indicateurs (Axes 1&2)



Axe 1: Des achats innovants au service d'un développement économique responsable	Axe 2: Une Commande Publique vertueuse au service d'un territoire durable
Fiche action 1 : faire de la Commande Publique un levier d'innovation territoriale	Fiche action 5: diminuer la production de déchets et promouvoir l'économie circulaire
<b>Désignation de l'indicateur</b>	
Nombre de marchés innovants par an	Nombre de marchés annuels intégrant un critère coût global
	Dépenses annuelles des contrats incluant des produits réemployés, réutilisés ou bien recyclés (par famille d'achat)
Nombre de variantes dans les marchés	Nombre de marchés annuels intégrant des critères sur les plastiques
	Nombre de marchés annuels intégrant la charte éco-manifestation
Fiche action 2 : faciliter l'accès des TPE/PME à la Commande Publique	% ou poids annuels de biodéchets revalorisés
	Nombre de marchés annuels intégrant la Charte Chantier Vert
Nombre d'évènements annuels sur NCA	<b>Fiche action 6: Lutte et adaptation au changement climatique</b>
% des marchés attribués à des TPE/PME	% annuel de valorisation du matériel informatique réformé
Fiche action 3: Promouvoir les acteurs de l'économie sociale et solidaire, développer les circuits courts et le commerce équitable	Emissions de GES liées aux achats (Teq.CO2 ) tous les 3 ans
	Nombre de marchés annuels intégrant des critères sur l'impact carbone lié à la logistique
Nombre de marchés annuels réservés aux structures de l'ESS	<b>Fiche action 7: Améliorer la protection de la santé publique et de la biodiversité</b>
	Nombre de marchés annuels intégrant une considération environnementale
Nombre de marchés annuels intégrant un critère sur les circuits courts	Nombre de marchés annuels intégrant des critères sur la santé
Fiche action 4: Développer la responsabilité sociétale des entreprises ainsi que le budget vert	Nombre de marchés annuels intégrant des critères sur les perturbateurs endocriniens
	Indice de la qualité de l'air métropolitain
Nombre de marchés annuels intégrant un critère sur la RSE	Nombre de marchés annuels intégrant un critère sur la biodiversité
Part des dépenses prévisionnelles annuelles favorables à la décarbonation (M€)	

# Restitution des indicateurs (Axes 3&4)



Axe 3: Une Commande Publique inclusive au service d'une économie sociale et solidaire	Axe 4: Une gouvernance optimisée pour développer les achats durables
Fiche action 8: promouvoir l'insertion des personnes éloignées de l'emploi.	Fiche action 11: Gouvernance et pilotage des achats responsables
<b>Désignation de l'indicateur</b>	
Volume d'heures d'insertion annuellement	% et nombre de marchés intégrant une considération environnementale ou sociale annuellement
Nombre de marchés annuels intégrant une clause d'action sociale	Nombre d'événements et de supports de communication
Nombre de marchés réservés annuels	
<b>Fiche action 9: Inclusion optimisée pour les travailleurs handicapés</b>	<b>Fiche action 12: Développer l'assistance et les outils auprès des services</b>
Nombre de marché annuels intégrant des critères sur le handicap	Nombre de personnes formées
Nombre d'actions de communication menées entre services prescripteurs et facilitateurs	Nombre d'outils développés
<b>Fiche action 10: Lutter contre les discriminations et promouvoir l'égalité F/H</b>	
Nombre de marchés annuels intégrant un critère relatif à la lutte contre les discriminations	



Axe 1: Responsabilité économique	Axe 2: Responsabilité environnementale	Axe 3: Responsabilité sociale et solidaire
Fiche-action 1.1. : Améliorer l'attractivité de la commande publique parisienne	Fiche-action 2.1 : Protéger face aux risques sanitaires	Fiche-action 3.1 : Améliorer la qualité et développer les opportunités d'insertion pour les publics éloignés de l'emploi
<b>Désignation de l'indicateur</b>		
Suivre le nombre moyen d'offres par consultation pour tous les contrats avec mise en concurrence	% des contrats intégrant une disposition exigeant un écolabel reconnu	Nombre d'heures d'insertion sur la durée totale du deuxième Schéma
Suivre le % d'entreprises locales sur le nombre total de fournisseurs	% des contrats intégrant une disposition favorable à la biodiversité	% des contrats clausés intégrant un critère relatif à la qualité des parcours d'insertion
<b>Fiche-action 1.2. : Faciliter l'accès de tous les acteurs économiques à la commande publique parisienne</b>	<b>Fiche-action 2.2 : Structurer les achats autour de l'économie circulaire</b>	Montant d'achats auprès des structures de l'inclusion
% de PME en montant des achats (hors sous-traitance)	Nombre de points au-dessus des seuils fixés par la loi AGECE et son décret d'application concernant le % du volume d'achats d'équipements issus du réemploi et de la réutilisation	Nombre de marchés réservés (insertion et/ou handicap ou ESS) et marchés d'insertion
Part de PME sur le nombre total de fournisseurs		Taux de sorties positives (emploi ou formation) sur les contrats clausés
Ratio de structures issues de l'ESS sur le nombre total de fournisseurs	% de contrats intégrant une disposition relevant de l'économie circulaire	<b>Fiche-action 3.2 : Promouvoir la diversité et l'égalité Femmes-Hommes</b>
Nombre de marchés réservés et le nombre d'allotissements en faveur de l'ESS		% des contrats éligibles intégrant des dispositions favorables à la diversité, l'accessibilité et à l'égalité Femmes/Hommes
<b>Fiche-action 1.3. : Promouvoir des relations respectueuses avec les fournisseurs</b>	<b>Fiche-action 2.3 : Inciter aux éco-comportements et à une consommation responsable</b>	<b>Fiche-action 3.3 : Encourager la conduite responsable des entreprises</b>
Nombre de contentieux	% de marchés de fournitures intégrant une disposition d'optimisation des commandes et livraisons	Nombre de contrats intégrant une disposition visant à protéger les salarié-es des entreprises titulaires
Délai moyen de paiement		Nombre d'initiatives visant à vérifier les conditions de travail sur la chaîne d'approvisionnement
% d'entreprises primo-accédantes à la commande publique parisienne sur le nombre total de titulaires	Consommations en ramettes de papier recyclé, fournitures de bureaux et consommables informatiques	Part de produits issus du commerce équitable
% de contrats dont le suivi des clauses fait l'objet d'une vérification et d'un contrôle		

# Restitution des indicateurs



<b>PILIER N°1: L'achat public au service de la transition écologique pour une Métropole écoresponsable</b>	<b>PILIER N°2: L'achat public au service de l'inclusion sociale pour une Métropole solidaire</b>	<b>PILIER N°3: L'achat public au service de la performance économique pour une Métropole compétitive et innovante</b>	<b>PILIER N°4: Une gouvernance proactive pour la promotion des achats responsables au sein de la Métropole</b>
<b>AXE N°1 : Lutter contre le changement climatique</b>	<b>AXE N°1 : Renforcer l'insertion des publics en difficulté de la Métropole</b>	<b>AXE N°1 : Soutenir l'économie du territoire</b>	<b>AXE N°1 : Adapter les pratiques d'achat de la Métropole au développement durable</b>
<b>Désignation de l'indicateur</b>			
Pourcentage et volume financier des marchés notifiés intégrant un dispositif (clause d'exécution, critère d'attribution) en faveur de l'environnement.	Pourcentage et volume financier des marchés notifiés intégrant un dispositif (clause d'exécution, critère d'attribution) en faveur de l'inclusion sociale.	Rapport annuel sourcing : thématiques, impact pour la consultation en termes d'émulation concurrentielle.	-
Nombre de marchés notifiés « Construction/réhabilitation/ rénovation » intégrant un dispositif de promotion des énergies renouvelables et/ou de l'écoconception BDM/ QDM		Rapport annuel partenariat : séances de travail avec les partenaires extérieurs, thématiques, apports de la Métropole	
<b>AXE N°2 : Réduire la production de déchets</b>	<b>AXE N°2 : Diversifier les dispositifs d'inclusion sociale et de lutte contre les discriminations</b>	<b>AXE N°2 : Soutenir l'innovation territoriale</b>	<b>AXE N°2 : Promouvoir les achats responsables de la Métropole</b>
Pourcentage et volume financier des marchés notifiés intégrant un dispositif (clause d'exécution, critère d'attribution) en faveur de l'économie circulaire.	Pourcentage et volume financier des marchés de prestations intellectuelles notifiés intégrant une clause d'insertion sociale.	Pourcentage et volume financier des marchés notifiés intégrant l'approche fonctionnelle des besoins.	-
<b>AXE N°3 : Préserver les ressources naturelles et la biodiversité</b>  Nombre de marchés notifiés intégrant un dispositif de préservation des espaces naturels et/ou de protection de la biodiversité.	Pourcentage et volume financier des marchés de prestations intellectuelles notifiés intégrant un dispositif en faveur de l'égalité femmes/ hommes	Rapport achats innovants : nombre d'achats innovants réalisés, montants conclus, thématiques, méthodologie.	

# Restitution des indicateurs (Axes 1&2)



AXE 1: Gouvernance et promotion des achats responsables	AXE 2: Des achats inclusifs et équitables
Fiche 1 - mise en place d'un processus d'achats responsables	Fiche 3 - Élargir et accompagner les publics concernés par l'insertion via l'activité économique ou via le secteur protégé/adapté
Désignation de l'indicateur	
Nombre de réunions réalisées par les groupes de travail SPASER tout au long de l'année	Pourcentage et volume financier des achats réalisés auprès du secteur protégé/ adapté ou de l'insertion vs N-1
Pourcentage de fournisseurs stratégiques évalués, incluant l'évaluation RSE (Objectif : 100 % d'ici fin 2025)	Pourcentage et volume financier des achats réalisés auprès du secteur protégé/adapté ou de l'insertion vs N-1 - analyse par domaine d'achat
Pourcentage de fournisseurs ayant signé la charte fournisseurs responsables en annexe des documents de consultation	Pourcentage et volume financier des achats réalisés auprès du secteur protégé/ adapté vs N-1
Taux de dépenses annuelles liées aux retards de paiement et aux conflits avec les fournisseurs	Pourcentage et volume financier des achats réalisés auprès des acteurs de IAE vs N-1
<b>Fiche 2 - Promouvoir la RSE dans les contrats publics</b>	<b>Fiche 4 - Promouvoir l'égalité femmes/hommes et lutter contre les discriminations</b>
Pourcentage et volume financier des contrats notifiés intégrant un dispositif en faveur du développement durable et de la RSE (clause, critère, marché réservé, lot réservé)	Pourcentage de contrats notifiés intégrant une clause ou des critères relatifs à l'égalité F/H
Pourcentage et volume financier des contrats notifiés intégrant un dispositif en faveur du développement durable et de la RSE (clause, critère, marché réservé, lot réservé) – analyse par domaine d'achat	Pourcentage de contrats notifiés intégrant une clause ou des critères relatifs à la lutte contre les discriminations
Pourcentage et volume financier des contrats notifiés intégrant des mesures en faveur de l'environnement	Pourcentage de contrats notifiés intégrant une clause ou des critères relatifs à l'égalité F/H ou contre les discriminations, segmentation par domaine d'achat
Pourcentage et volume financier des contrats notifiés intégrant des mesures en faveur de l'inclusion sociale	

# Restitution des indicateurs (Axes 3&4)



## AXE 3: Des achats écologiquement responsables

## AXE 4: Des achats au service de l'innovation et des PME de notre territoire

### Fiche 5 - Réduire la production de déchets et promouvoir l'économie circulaire

### Fiche 8 - Encourager et simplifier l'accès à la commande publique pour les PME

#### Désignation de l'indicateur

Pourcentage et volume financier des contrats intégrant une clause ou des critères environnementaux sur la réduction, le tri, la valorisation des déchets

Pourcentage et volume financier des contrats publics adressés aux TPE et PME

contrats intégrant une clause ou des critères environnementaux sur la réduction, le tri, la valorisation des déchets - Segmentation annuelle par domaine d'activité

Pourcentage et volume financier des contrats publics adressés aux TPE et PME – segmentation par domaine d'achat

Pourcentage du panel fournisseur représenté par des TPE / PME issues de la région PACA, focus Département des Bouches-du-Rhône

Pourcentage et volume financier des contrats intégrant une mesure en faveur de la réduction du plastique (critère, clause, spécificité technique)

### Fiche 9 - S'engager pour des achats équitables, soutien de l'économie locale

### Fiche 6 - Lutter contre le changement climatique

Pourcentage de fournisseurs issus de l'ESS dans les contrats publics

Pourcentage de contrats publics notifiés intégrant un dispositif en faveur de la réduction des GES (clause, critère, spécification technique)

Volumes d'achats adressés aux acteurs de l'ESS dans les contrats publics

Pourcentage de contrats publics notifiés intégrant un dispositif en faveur de la biodiversité (clause, critère, spécification technique)

Pourcentage de contrats intégrant des critères ou des clauses en faveur des achats équitables

Pourcentage de contrats publics notifiés intégrant un dispositif en faveur de l'économie d'énergie (clause, critère, spécification technique)

### Fiche 10 - Capter et stimuler l'innovation issue des PME du territoire

### Fiche 7 - Tendre vers des marchés plus économes en ressources

Nombre de marchés innovants (via la procédure marché innovant à - de 100 000 €) notifiés sur l'année et dans quels secteurs d'activité

Pourcentage de contrats publics intégrant une clause ou des critères relatifs au réemploi, aux matériaux recyclés ou biosourcés

Nombre d'appels publiés sur la plateforme de l'innovation de la Métropole

Taux de start-up titulaires des marchés publics

Segmentation annuelle des marchés publics par domaine d'activité en pourcentage et en volume financier intégrant des clauses ou des critères en faveur du réemploi, des matériaux ou recyclés

Volumes d'achats confiés à des start-up sur l'année

Nombre de fournisseurs rencontrés sur l'année lors de phases de sourcing

# Restitution des indicateurs (Axe 1)



Axe 1 Responsabilité sociale	
	Indicateurs
	Part (%) du nombre total de contrats (marchés publics et concessions) notifiés annuellement intégrant une considération sociale (critère d'analyse des offres, clause, marché réservé)
	Part (%) du nombre total de marchés publics notifiés annuellement intégrant une considération sociale (critère d'analyse des offres, clause, marché réservé)
	Part (%) du montant total de marchés publics notifiés annuellement intégrant une considération sociale (critère d'analyse des offres, clause, marché réservé)
	Part (%) du nombre total de concessions notifiées annuellement intégrant une considération sociale (critère d'analyse des offres, clause)
	Part (%) du nombre total de contrats (marchés publics et concessions) notifiés annuellement intégrant un critère d'analyse des offres social
	Part (%) du nombre total de marchés publics notifiés annuellement intégrant un critère d'analyse des offres social
	Part (%) du montant total de marchés publics notifiés annuellement intégrant un critère d'analyse des offres social
	Part (%) du nombre total de concessions notifiées annuellement intégrant un critère d'analyse des offres social
	Part (%) du nombre total de contrats (marchés publics et concessions) notifiés annuellement intégrant une clause sociale (dont marchés réservés)
	Part (%) du nombre total de marchés publics notifiés annuellement intégrant une clause sociale (dont marchés réservés)
	Part (%) du montant total de marchés publics notifiés annuellement intégrant une clause sociale (dont marchés réservés)
	Part (%) du nombre total de concessions notifiées annuellement intégrant une clause sociale
	Montant total des achat annuels réalisés auprès des structures employant des personnes défavorisées ou appartenant à des groupes vulnérables (EA, ESAT, SIAE ou équivalent)
	Part (%) du montant total annuel des achats réalisés auprès des Structures de l'Insertion par l'Activité Economique (SIAE ou équivalent) et des structures employant des personnes en situation de handicap (ESAT, EA ou équivalent)

Indicateurs transversaux de l'axe 1  
« Responsabilité sociale »

Axe 1 Responsabilité sociale	
	Indicateurs
	Nombre annuel d'heures réalisées dans le cadre de la clause d'insertion sociale dans les marchés publics et les concessions
	Nombre annuel d'heures réalisées dans le cadre de la clause d'insertion sociale dans les marchés publics
	Nombre annuel d'heures réalisées dans le cadre de la clause d'insertion sociale dans les marchés publics de travaux
	Nombre annuel d'heures réalisées dans le cadre de la clause d'insertion sociale dans les marchés publics de services
	Nombre annuel d'heures réalisées dans le cadre de la clause d'insertion sociale dans les marchés publics de fournitures
	Nombre annuel d'heures réalisées dans le cadre de la clause d'insertion sociale dans les concessions
	Nombre annuel d'équivalent temps plein réalisés dans le cadre de la clause d'insertion sociale dans les marchés publics et les concessions
	Nombre annuel de personnes éloignées de l'emploi ayant bénéficié d'un contrat de travail dans le cadre de la clause d'insertion sociale dans les marchés publics et les concessions
	Nombre annuel d'heures d'insertion réalisées en CDI dans le cadre de la clause d'insertion sociale dans les marchés publics et les concessions
	Part (%) du nombre annuel total des heures générées dans le cadre de la clause d'insertion sociale dans les marchés publics et les concessions réalisées en CDI
	Montant total des achats annuels réalisés auprès des Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE ou équivalent)
	Part (%) du montant total annuel des achats réalisés auprès des Structures de l'Insertion par l'Activité Economique (SIAE ou équivalent)
	Nombre annuel d'heures réalisées dans le cadre des marchés publics d'insertion et de qualification professionnelle
	Nombre annuel de personnes éloignées de l'emploi ayant bénéficié d'un contrat de travail dans le cadre d'un marché d'insertion et de qualification professionnelle
	Montant total des achats annuels réalisés auprès des structures employant des personnes en situation de handicap (ESAT, EA ou équivalent)
	Part (%) du montant total annuel des achats réalisés auprès des structures employant des personnes en situation de handicap (ESAT, EA ou équivalent)
	Nombre annuel d'heures de travail réalisées dans le cadre de prestations de services (marchés publics, concessions) confiées aux structures employant des personnes en situation de handicap (ESAT, EA ou équivalent)
	Nombre annuel d'équivalent temps plein réalisés dans le cadre de prestations de services (marchés publics, concessions) confiées aux structures employant des personnes en situation de handicap (ESAT, EA ou équivalent)
	Nombre annuel de personnes en situation de handicap employées dans le cadre de prestations de services (marchés publics, concessions) confiées aux structures employant des personnes en situation de handicap (ESAT, EA ou équivalent)
	Montant des achats annuels de fournitures réalisés auprès des structures employant des personnes en situation de handicap (ESAT, EA ou équivalent)

→ Objectif 1  
Favoriser l'insertion sociale et professionnelle et promouvoir des conditions de travail décentes

→ Objectif 2  
Soutenir l'inclusion des personnes en situation de handicap

Axe 1 Responsabilité sociale	
	Indicateurs
	Part (%) du nombre total de contrats (marchés publics et concessions) notifiés annuellement intégrant une considération en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations (clause, critère d'analyse des offres)
	Part (%) du nombre total de marchés publics notifiés annuellement intégrant une considération en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations (clause, critère d'analyse des offres)
	Part (%) du montant total de marchés publics notifiés annuellement intégrant une considération en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations (clause, critère d'analyse des offres)
	Part (%) du nombre total de marchés publics notifiés annuellement intégrant une clause en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations
	Part (%) du montant total de marchés publics notifiés annuellement intégrant une clause en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations
	Part (%) du nombre total de marchés publics notifiés annuellement intégrant un critère d'analyse des offres en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations
	Part (%) du montant total de marchés publics notifiés annuellement intégrant un critère d'analyse des offres en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations
	Part (%) du nombre total de concessions notifiées annuellement intégrant une considération en faveur de l'égalité femmes-hommes et de la lutte contre les discriminations (clause, critère d'analyse des offres)
	Nombre total d'heures d'insertion annuelles générées par la clause d'insertion sociale, exécutée par des femmes
	Part (%) du nombre total d'heures d'insertion annuelles générées par la clause d'insertion sociale, exécutée par des femmes
	Nombre annuel de femmes bénéficiaires de la clause d'insertion sociale

→ Objectif 3  
Agir en faveur de l'égalité femmes-hommes et lutter contre les discriminations

# Restitution des indicateurs (Axe 2)



Axe 2 Responsabilité environnementale	
	Indicateurs
Indicateurs transversaux de l'axe 2 « Responsabilité environnementale »	Part (%) du nombre total de contrats (marchés et concessions) notifiés annuellement intégrant une considération environnementale (clause, critère d'analyse des offres)
	Part (%) du nombre total de marchés publics notifiés annuellement intégrant une considération environnementale (clause, critère d'analyse des offres)
	Part (%) du montant total de marchés publics notifiés annuellement intégrant une considération environnementale (clause, critère d'analyse des offres)
	Part (%) du nombre total de concessions notifiées annuellement intégrant une considération environnementale (clause, critère d'analyse des offres)
	Part (%) du nombre total de contrats (marchés et concessions) notifiés annuellement intégrant une clause environnementale
	Part (%) du nombre total de marchés publics notifiés annuellement intégrant une clause environnementale
	Part (%) du montant total de marchés publics notifiés annuellement intégrant une clause environnementale
	Part (%) du nombre total de concessions notifiées annuellement intégrant une clause environnementale
	Part (%) du nombre total de contrats (marchés et concessions) notifiés annuellement intégrant un critère d'analyse des offres environnemental
	Part (%) du nombre total de marchés publics notifiés annuellement intégrant un critère d'analyse des offres environnemental
→ Objectif 4 Agir en faveur du climat	Part (%) du nombre total de contrats (marchés publics et concessions) notifiés annuellement intégrant une clause environnementale en faveur du climat
	Part (%) du nombre total de marchés publics notifiés annuellement intégrant une clause environnementale en faveur du climat
	Part (%) du montant total de marchés publics notifiés annuellement intégrant une clause environnementale en faveur du climat
	Part (%) du nombre total de concessions notifiées annuellement intégrant une clause environnementale en faveur du climat

Axe 2 Responsabilité environnementale	
	Indicateurs
→ Objectif 5 Promouvoir l'économie circulaire et la préservation des ressources	Part (%) du nombre total de contrats (marchés publics et concessions) notifiés annuellement intégrant une clause environnementale en faveur de l'économie circulaire et de la préservation des ressources
	Part (%) du nombre total de marchés publics notifiés annuellement intégrant une clause environnementale en faveur de l'économie circulaire et de la préservation des ressources
	Part (%) du montant total de marchés publics notifiés annuellement intégrant une clause environnementale en faveur de l'économie circulaire et de la préservation des ressources
	Part (%) du nombre total de concessions notifiées annuellement intégrant une clause environnementale en faveur de l'économie circulaire et de la préservation des ressources
→ Objectif 6 Contribuer à la préservation de la biodiversité, des milieux naturels, et de la santé environnementale	Part (%) du nombre total de contrats (marchés publics et concessions) notifiés annuellement intégrant une clause environnementale en faveur de la préservation de la biodiversité, des milieux naturels et de la santé environnementale
	Part (%) du nombre total de marchés publics notifiés annuellement intégrant une clause environnementale en faveur de la préservation de la biodiversité, des milieux naturels et de la santé environnementale
	Part (%) du montant total de marchés publics notifiés annuellement intégrant une clause environnementale en faveur de la préservation de la biodiversité, des milieux naturels et de la santé environnementale
	Part (%) du nombre total de concessions notifiées annuellement intégrant une clause environnementale en faveur de la préservation de la biodiversité, des milieux naturels et de la santé environnementale

# Restitution des indicateurs (Axe 3)



Axe 2 Responsabilité économique	
	Indicateurs
→ <b>Objectif 7</b> <b>Renforcer l'attractivité et l'accessibilité de la commande publique auprès des entreprises et notamment des TPE/PME</b>	Nombre annuel de fournisseurs TPE/PME
	Part (%) du nombre annuel total de fournisseurs relevant de la catégorie TPE/PME
	Montant des achats annuels auprès des TPE/PME
	Part (%) du montant total des achats annuels réalisés auprès des TPE/PME
	Part (%) du nombre total de marchés publics notifiés annuellement attribués à des TPE/PME
	Part (%) du montant total de marchés publics notifiés annuellement attribués à des TPE/PME
	Nombre annuel de fournisseurs localisés sur le territoire de Brest métropole
	Nombre annuel de fournisseurs localisés sur le territoire du Département du Finistère
	Nombre annuel de fournisseurs localisés sur le territoire de la Région Bretagne
	Nombre annuel de fournisseurs localisés en France
	Part (%) du nombre annuel total de fournisseurs localisés sur le territoire de Brest métropole
	Part (%) du nombre annuel total de fournisseurs localisés sur le territoire du Département du Finistère
	Part (%) du nombre annuel total de fournisseurs localisés sur le territoire de la Région Bretagne
	Part (%) du nombre annuel total de fournisseurs localisés en France
	Montant des achats annuels réalisés auprès des fournisseurs localisés sur le territoire de Brest métropole
	Montant des achats annuels réalisés auprès des fournisseurs localisés sur le territoire du Département du Finistère
	Montant des achats annuels réalisés auprès des fournisseurs localisés sur le territoire de la Région Bretagne
	Montant des achats annuels réalisés auprès des fournisseurs localisés en France
	Part (%) du montant total des achats annuels réalisés auprès des fournisseurs localisés sur le territoire de Brest métropole
	Part (%) du montant total des achats annuels réalisés auprès des fournisseurs localisés sur le territoire du Département du Finistère
Part (%) du montant total des achats annuels réalisés auprès des fournisseurs localisés sur le territoire de la Région Bretagne	
Part (%) du montant total des achats annuels réalisés auprès des fournisseurs localisés en France	
Part (%) du nombre total de marchés publics notifiés annuellement mettant à disposition un cadre de réponse	

Axe 2 Responsabilité économique	
	Indicateurs
→ <b>Objectif 8</b> <b>Développer des achats auprès des structures de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS)</b>	Nombre annuel de fournisseurs relevant du secteur de l'ESS
	Part (%) du nombre annuel total de fournisseurs relevant du secteur de l'ESS
	Montant total des achats annuels réalisés auprès des structures de l'ESS
→ <b>Objectif 9</b> <b>Développer la performance et l'efficacité des achats</b>	Part (%) du montant total annuel des achats réalisés auprès des structures de l'ESS
	Délai global de paiement annuel moyen
	Part (%) du nombre total de contrats (marchés publics et concessions) notifiés annuellement ouverts aux variantes
	Part (%) du nombre total de marchés publics notifiés annuellement ouverts aux variantes
	Part (%) du montant total de marchés publics notifiés annuellement ouverts aux variantes
	Part (%) du nombre total de concessions notifiées annuellement ouverts aux variantes



VII)

Mise en œuvre

# Mise en œuvre

Dispositions relatives...						
...à la formation des agents	<b>Oui</b> (P35; 36; 38; 43) (Axe 1; Objectif 2; 2.2; chantiers identifiés & 2.3; cibles et impacts recherchés)	<b>Oui</b> (P52) (Axe 4; Fiche-action N°12; Objectif 31)	<b>Oui</b> (P16) (Axe 1; Fiche-action 1.3; Etat des lieux)	<b>Oui</b> (P26) (Pilier N°4; Axe N°1; Action N°GOUV1)	<b>Oui</b> (P7) (Axe 1; Fiche 1; Objectif 1; M5)	<b>Oui</b> (P6) Mise en œuvre
...à la formation des élus	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>	<b>Non</b>
...à la communication interne	<b>Oui</b> (P33; 36) Axe 1; Objectif 2; 2.3; cibles et impacts recherchés)	<b>Oui</b> (P51) (Axe 4; Fiche-action N°11; Objectif 30)	<b>Oui</b> (P34) (Vie du schéma)	<b>Oui</b> (P27) (Pilier N°4; Axe N°2; Action N°GOUV2)	<b>Oui</b> (P7) Axe 1; Fiche 1; Objectif 1; M3)	<b>Oui</b> (P6) (Communication)
...à la communication externe	<b>Oui</b> (P32; 36) Axe 1; Objectif 2; 2.3; cibles et impacts recherchés)	<b>Oui</b> (P51) (Axe 4; Fiche-action N°11; Objectif 30)	<b>Oui</b> (P12) (Axe 1; Fiche-action 1.1; Chantier 1)	<b>Oui</b> (P22) (Pilier N°3; Axe N°1; Action N°ECO1)	<b>Oui</b> (P8) Axe 1; Fiche 1; Objectif 3; M9)	<b>Oui</b> (P6) (Communication)